



upds
Union des professionnels
de la dépollution des sites



Rapport de gestion pour l'année 2019

9 juin 2020

SOMMAIRE

1. Activité de l'UPDS en 2019.....	3
2. Présentation des comptes 2019.....	5
2.1. Résultat.....	5
2.2. Recettes.....	5
2.3. Dépenses.....	5
3. Bilan de l'UPDS 2019.....	5
4. Affectation du résultat.....	6
5. Rapport du Commissaire aux comptes.....	6
6. Perspectives sur 2020.....	6

Annexe - Tableau comparatif Bilan 2019/Bilan 2018

1. Activité de l'UPDS en 2019

Après un début d'année 2019 marqué par la démission, après une année de mandat, de son Président, Hervé Montclair, du fait de son départ de sa société, l'UPDS a élu Franck Bouché, Directeur Général de VALGO, en avril 2019, pour terminer le mandat en cours. En octobre 2019, Sophie Chambon, chargée de mission depuis 5,5 ans aux côtés de la déléguée générale, a également quitté l'UPDS pour une nouvelle mission. Le recrutement d'un nouveau chargé de mission s'est avéré compliqué et n'était toujours pas finalisé en fin d'année.

Malgré ces perturbations, l'année 2019 a été marquée par l'énergie consacrée au travail de promotion des métiers des sites et sols pollués (SSP) avec l'appui d'un cabinet de conseil. L'essentiel des activités a été orienté vers l'objectif de mieux faire connaître le secteur des SSP et d'attirer l'attention sur les bénéfiques, notamment sanitaires, liés à une meilleure prise en considération des questions de pollution des sols et des eaux souterraines.

L'UPDS a donc présenté ses propositions d'évolutions réglementaires et fiscales en lien avec les SSP à de nombreux interlocuteurs (Ministère, hauts fonctionnaires, parlementaires) afin de les promouvoir. Ce travail a été couronné de succès puisque les amendements proposés par l'UPDS au PLF2020 ont été relayés par plusieurs députés, même s'ils n'ont finalement pas été retenus.

En parallèle de ce travail de promotion, l'UPDS a été invitée à participer au groupe de travail sur la reconversion des friches, initié par Mme la Ministre Emmanuelle Wargon en juin 2019, puis a animé pendant le reste de l'année un sous-groupe de travail sur la simplification des procédures et les financements innovants issu de ce GT. L'UPDS a saisi cette opportunité pour présenter ses réflexions sur les évolutions réglementaires et fiscales. Ce sous-groupe s'est réuni à 4 reprises et les premiers résultats de ces réflexions ont été présentés par l'UPDS à Mme la Ministre le 10 octobre 2019. Les travaux se poursuivent, au sein du GT sobriété foncière, issu de la fusion du GT reconversion des friches et du GT artificialisation, créé par M. le Ministre Julien Denormandie.

L'UPDS a également été auditionnée par le groupe de travail SSP du Haut Conseil pour la Santé Publique le 9 octobre 2019 en lien avec la saisine de la DGS concernant la formulation de « conseils en matière de gestion des risques auxquels peuvent être exposés des riverains de SSP ». Une trame de 11 questions a été envoyée à l'UPDS en amont de cette audition et pour la conduite de celle-ci.

Enfin, en décembre 2019, l'UPDS a été sollicitée par la Commission d'Enquête du Sénat sur l'évaluation de l'intervention des services de l'Etat dans la gestion des conséquences environnementales, sanitaires et économiques de l'incendie de l'usine Lubrizol. En réponse à cette demande, l'UPDS a envoyé mi janvier 2020 au Sénat 24 propositions classées en 5 thématiques.

En lien avec ce travail de promotion des SSP, l'UPDS a poursuivi ses actions de communication :

- montage et publication de deux numéros de UPDS Mag, en Juillet et en décembre 2019 ;
- co-organisation en partenariat avec l'Ademe des 4^e Rencontres Nationales de la Recherche sur les SSP les 26 et 27 novembre 2019, et en partenariat avec le réseau NICOLE du workshop de juin 2019 à Lyon ;

- interventions lors de matinées organisées par des cabinets d'avocats (sur la sortie de statut de déchet des terres excavées chez Eversheds le 17 avril et chez Norton le 17 octobre 2019 ; sur les attestations ALUR chez FIDAL le 26 juin 2019) ;
- interventions lors du colloque Terres(à)ménager à Nantes le 17 juin 2019 et des Assises Nationales du Foncier, les 5 et 6 novembre 2019 ;
- Création d'une page UPDS-SSP sur LinkedIn afin de relayer nos prises de position sur les sujets en lien avec les SSP ;
- 4 articles dans la presse.

Par ailleurs, sur le plan technique, plusieurs groupes de travail ont été initiés en 2019 et l'UPDS a continué à contribuer à l'élaboration de la règle de l'art dans le domaine des SSP :

- valorisation des terres excavées en techniques routières et infrastructures linéaires de transport ;
- mise à jour du guide de valorisation des terres excavées dans les projets d'aménagement et du guide de caractérisation des terres excavées ;
- échantillonnage des sols contenant des composés organiques volatils ;
- découverte fortuite de pollution.

Ces travaux sont encore en cours fin 2019. De même, les réflexions lancées par le ministère sur le projet d'arrêté ministériel sur la sortie de statut de déchet des terres excavées ont été menées quasiment à terme mais n'ont pas abouti fin 2019.

En revanche, après consultation des professionnels de l'UPDS, le guide méthodologique sur le Plan de Conception de Travaux (PCT), essentiel pour promouvoir l'ingénierie des travaux de réhabilitation des SSP, a été publié par le MTES en novembre 2019.

Concernant les études réalisées en interne à l'UPDS, les réflexions sur le guide de bonnes pratiques pour la rédaction des dossiers de consultation des entreprises n'ont pu aboutir et doivent être poursuivies. Mais, sur le plan de l'hygiène et de la sécurité, la collecte des données accidentologie spécifiques au métier des SSP s'est poursuivie de façon semestrielle en 2019 ; l'étude ITGA sur l'exposition des salariés a démarré en novembre 2019 ; des réflexions sont en cours avec les maîtres d'ouvrage pour créer une formation H&S dédiée aux interventions sur les sites et sols pollués.

2. Présentation des comptes 2019

2.1. Résultat

En 2019, l'UPDS enregistre 47 395 euros de déficit net contre un déficit de 4 378 euros en 2018.

2.2. Recettes

En 2019, les recettes de l'UPDS ont légèrement diminué (-4%), du fait notamment du départ de deux adhérents (SCE et RAMERY Revitalisation) et à la fusion ANTEAGROUP/ICF Environnement heureusement compensée en partie par l'arrivée d'un nouvel adhérent en fin d'année (ELEMENT-TERRE) et par une progression des chiffres d'affaires des adhérents en 2018 entraînant une augmentation des cotisations 2019.

2.3. Dépenses

Les dépenses de l'UPDS augmentent de façon notable (+33 k€, soit +12 %) entre 2018 et 2019, principalement du fait :

- des frais d'accompagnement par le cabinet conseil pour améliorer la promotion des métiers SSP et des honoraires des avocats qui nous ont aidés à rédiger des projets d'amendements (+ 55 k€) ;
- de l'absence de reprise de provisions sur l'étude SGS et au démarrage étude ITGA (+18 k€).
- de l'augmentation des salaires et charges (+8 k€), malgré le départ de S.Chambon fin octobre 2019, liée à l'augmentation du temps de travail de la déléguée générale (passage de 130 à 150 j/an) et l'absence de congé maladie en 2019 ;
- de l'augmentation des frais de mission/réception (+1,8 k€, soit + 15%) liée aux déplacements en province (réunions UPDS, visite d'un chantier, intervention colloque FIDAL, participation colloque NICOLE).

Cette augmentation est en partie compensée par :

- L'absence de salon POLLUTEC les années impaires (-34 k€) ;
- La fin des travaux de refonte du site internet et la baisse des frais de communication (-17k€).

Les autres postes de dépenses restent globalement stables.

3. Bilan de l'UPDS 2019

La Trésorerie est placée, de manière prudente. Elle est inférieure à celle de 2018 du fait du déficit constaté à fin 2019.

Au passif, les capitaux propres (réserves statutaires - fonds associatif) s'élèvent à 210 473 € et les dettes augmentent d'environ 7 %.

4. Affectation du résultat

Nous proposons de financer le déficit des comptes 2019 grâce au fonds de réserves statutaires de l'UPDS.

5. Rapport du Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes a effectué un audit des comptes de l'UPDS selon les normes professionnelles applicables en France. Le rapport correspondant est lu en AG par le Commissaire aux comptes.

6. Perspectives sur 2020

L'année 2020 s'annonce difficile du fait de la crise sanitaire mondiale liée au COVID-19 en cours depuis le 16 mars 2020. En effet, cette crise sanitaire a un impact fort sur l'activité des adhérents de l'UPDS. De nombreux chantiers se sont arrêtés pendant plusieurs semaines ; certains clients ont suspendu, décalé, voire annulé la réalisation des contrats en cours. De nombreuses entreprises ont dû recourir au dispositif de chômage partiel.

Le travail reprend peu à peu à des cadences plus faibles du fait de la gestion des contraintes liées au COVID-19 et la productivité s'en trouve affectée. Par ailleurs, les maîtres d'ouvrage sont peu réceptifs aux renégociations de contrats, malgré les coûts engendrés par l'arrêt des chantiers, l'immobilisation du matériel puis la reprise avec perte de productivité.

Enfin, les adhérents de l'UPDS craignent que la gestion des SSP devienne, pour certains clients et dans un avenir proche, la variable d'ajustement, et ne fasse plus l'objet d'actions prioritaires.

L'UPDS pourrait être affectée financièrement dès 2020 si certains de ses adhérents venaient à quitter le syndicat, afin de faire l'économie d'une cotisation. Les ressources du Syndicat, issues majoritairement des cotisations basées sur les chiffres d'affaires des adhérents, seront probablement aussi affectées en 2021 puisque les chiffres d'affaires 2020 des sociétés adhérentes risquent de subir une baisse notable. Toutefois, ces impacts financiers ne sont pas de nature à remettre en question la pérennité du Syndicat, notamment du fait des réserves statutaires pré-existantes.

Cette crise sanitaire a également perturbé le recrutement du chargé de mission en remplacement de Sophie Chambon, et l'avancement de différents dossiers, notamment en lien avec la promotion des métiers des sites et sols pollués. De nombreuses incertitudes pèsent sur la réalisation de plusieurs projets (colloque UPDS d'ores et déjà décalé à 2021, le salon POLLUTECH aura-t-il lieu ?...).

ANNEXE

Tableau comparatif Bilan 2019/Bilan 2018

BILAN 2019 vs BILAN 2018		BILAN 2019	BILAN 2018
Recettes	Cotisations	249 903,91 €	254 561,00 €
	Subventions	- €	- €
	Produits de gestion courante	- 0,41 €	- €
	Partenariat colloque nov 2017 avec EA Ecoentreprises		2 892,00 €
	Partenariat panorama Environnement et technique Pollutec 2018		2 305,50 €
	Total	249 903,50 €	259 759 €
Dépenses	Salaires et charges	138 303,64 €	129 864,13 €
	Accompagnement cabinet Conseil/M.Venturini	66 960,00 €	19 254,00 €
	Pollutec	- €	34 475,09 €
	Cotisations à tiers (Fnade, AFITE, PEXE, NICOLE, AFNOR, LIFTI)	25 093,00 €	24 901,50 €
	Loyers yc ménage et assurances/ location de salles	17 220,57 €	17 796,77 €
	Frais de mission / receptions	13 965,08 €	12 111,85 €
	Refonte du site internet	- €	12 690,00 €
	Etude ITGA (ex-étude SGS) suivi des expositions - base de données	9 273,00 €	- 9 425,00 €
	Frais avocats : rédaction amendements PLF 2020 et loi ANCT (initialement prév pour révision statuts et relecture guide BP MOA/MOE/TVX)	7 180,00 €	- €
	Communication : MàJ docs comm, MenP magazine, insc cptes JO...	6 484,20 €	10 935,20 €
	Comptable (bilan + gestion paye) + commissaire aux comptes	6 175,60 €	6 186,32 €
	Frais divers (fournitures, téléphone, affranch, gestion informatique, frais bancaires, abonnements, publication offre emploi)	5 578,72 €	5 926,51 €
	Divers et imprévus (cadeaux départ HMO, FVA, SCH)	1 512,06 €	- €
	Participation à la formation professionnelle	529,24 €	492,03 €
	Amortissement matériel	- €	79,42 €
	Frais d'inscription à colloques (Intersol, ...)	44 €	91,00 €
	Charge diverses gestion courante	0,53 €	0,01 €
	Total	298 319,64 €	265 379 €
Résultat d'exploitation		- 48 416,14 €	- 5 620,33 €
Inérêts bancaires		- 0,08 €	- €
Produits financiers		1 146,82 €	1 440,19 €
Résultat courant		- 47 269,40 €	- 4 180,14 €
Impôts sur les bénéfices (sur les intérêts du CSL)		126,00 €	198,00 €
Excédent ou Déficit		- 47 395,40 €	- 4 378,14 €